

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des Échanges Interuniversitaires

Sous direction de la Formation du Perfectionnement l'Étranger et de l'Insertion

N° : 349 /D.C.E.I.U/2018

Alger, le 08 avril 2018

Messieurs les Présidents des Conférences
Régionales des Universités
Centre. Ouest. Est

Objet : Résultats Contrôle de la conformité réglementaire « programme de coopération Algéro-Français PROFAS B+ »

PI : liste Nominative

J'ai l'honneur de vous transmettre **les résultats** de la conformité réglementaire des dossiers des candidats à une formation résidentielle à l'étranger dans le cadre du programme de coopération Algéro-Français au titre de l'année 2018-2019.

Je vous prie de bien vouloir instruire le service compétent pour la diffusion de ces résultats auprès des établissements concernés, et de nous transmettre les **compléments de dossiers avant le Mardi 17-04-2018** délai de rigueur. **Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets** à l'exception de l'attestation de niveau de Français B « 2 » qui pourra être remise le jour de l'expertise scientifique comme dernier délai.

Considération distinguée

عن الأمين العام للبحوث العلمي
دائرة فرعيتة للتكوين و تصنيف المستوى
في الخارج والدراسات
امضاء: بلهوشات كريمة زوجة بولعيسى

